

**(à distribuer à la sortie des écoles ou établissements)**

Madame, Monsieur,

Le jeudi 29 janvier 2009, l'enseignant de votre enfant sera absent en raison d'un mouvement social.

Toutes les organisations interprofessionnelles, les fédérations de fonctionnaires pour les trois fonctions publiques, l'ensemble des fédérations de l'éducation nationale et les syndicats enseignants appellent à cette journée nationale d'action de manifestations et de grèves pour :

- la défense de l'emploi privé et public,
- la lutte contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales,
- l'exigence de politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- la défense d'un cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Nous sommes contraints de recourir à ce moyen d'action qui va priver votre enfant d'enseignement pour cette journée.

Nous sommes aussi conscients de la gêne pratique que cela risque de vous occasionner, mais la cause que nous défendons, et pour laquelle nous allons perdre une journée de salaire, vous concerne aussi.

Nous agissons entre autres, pour défendre l'existence d'un système éducatif de qualité au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

**13 500 emplois dans l'EDUCATION NATIONALE sont supprimés en 2009.**

Cela aura pour conséquence une dégradation des conditions de travail de votre (de vos) enfant(s)  
C'est donc la qualité de l'enseignement que nous entendons défendre par cette action.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre solidarité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Les enseignants de l'école, (collège, lycée...)